

SEANCE DU 05 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le cinq janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

Présents : MM. BINET, DELAMARE, MARGOT, Mmes DESTRUEL, GUIDEMANN, LEREFIT, MM. GOLFRIN, JOUBERT, GALIEN et PETIT

Absente : Mme REMMEAU

Secrétaire de séance : M. MARGOT

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel est approuvé à l'unanimité

N° 01/2016 : Choix des entreprises extension de la Maison des Associations

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le résultat de l'appel d'offres effectué par procédure adaptée dans le cadre du projet d'extension de la cuisine de la maison des associations.

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes pour l'exécution des travaux :

N° du Lot	Nature	Entreprises	Montant H.T.
1	Gros Œuvre	DESHAYES SARL	27 297.00
2	Charpente Bois	J C POYER	3 774.00
3	Couverture zinguerie	ENC	5 705.90
4	Menuiseries extérieures	BAMA	10 271.20
5	Menuiseries intérieures	SIX	3 135.00
6	Plâtrerie sèche	MORICE	3 450.10
7	Electricité	CARELEC	7 676.55
8	Plomb. Chauff. Ventil.	DROALIN	6 446.00
9	Faux plafonds	MORICE	936.00
10	Carrelage Faïence	SOLUTION	4 666.20
11	Peinture	SOGEP	2 746.60
		total	76 104.55

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces du marché à intervenir.
Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif.

N°2/2016 : Subvention séjour neige

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Mme THOMAS, directrice du groupe scolaire de Routot qui sollicite une aide financière pour les enfants de CM1 et CM2 qui partent en classe de neige. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 90 € par enfant, trois enfants sont concernés. Cette subvention sera directement versée à la coopérative scolaire.

Questions diverses :

Fusion des communes : Le conseil municipal décide de constituer un groupe destiné à réfléchir à la mise en place d'un projet de fusion des communes. Il est proposé de créer des groupes thématiques composés de représentants de chaque commune :

- identité : Alain JOUBERT, Alain MARGOT
- développement : Chloé DESTRUEL, Didier GALIEN
- fonctionnement : Olivier GOLFRIN
- finances : Jacques BINET, Alain PETIT

Association Roumois Terre Vivante Normandie

Monsieur BINET est nommé délégué titulaire et Monsieur PETIT délégué suppléant.